



LIGUE DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Commission Sportive Régionale

Jean-Pierre LALOUER

405, rue Per Jakez-Hélias 29280 PLOUZANE

Tél : 02 98 45 01 48

E-mail : jeanpierrelalouer@wanadoo.fr



PROJET

FILIERE SPORTIVE

Par équipes de clubs

2 x 70 m, 2 x 50 m, 2 x 18 m

Saison sportive

2007-2008

- 1) Division Régionale 1
- 2) Les équipes
- 3) Division Régionale 2 et 3
- 4) Divisions Régionales Jeunes
- 5) Championnat de Ligue jeunes en salle par équipes
- 6) Championnat de Ligue adultes en salle par équipes



Division Régionale 1

La Division Régionale 1 permet de qualifier une équipe bretonne pour la **FINALE NATIONALE DES DIVISIONS REGIONALES**, épreuve sportive qui permet l'accès à la **Division Nationale 2** pour les arcs classiques ou à la **Division Nationale AP** pour les arc à poulies

Les équipes ne sont pas nominatives : leur composition peut changer à chaque épreuve.

Une équipe de 3 à 4 archers peut être constituée de **cadets, juniors, seniors, vétérans et super vétérans**.

Les clubs ou compagnies ayant une équipe en Division Nationale 1 ou 2, peuvent participer à la Division Régionale 1, mais sans les 3 meilleurs archers classés la saison précédente au classement individuel de tir olympique.

La règle fédérale relative aux transferts doit être respectée.

La Division Régionale 1 est ouverte à une seule équipe par club.

Les compétitions suivantes sont prises en compte pour le classement final :

- Une compétition 2 x 70 m à Tinténiac le 20 avril
- Une compétition 2 x 70 m à Quimperlé le 11 mai
- La Finale par équipes 2 x 70 m par équipes le 25 mai 2008 à Pleumeleuc

Le classement se fera sur le total de points des 3 épreuves.

L'attribution des points se fait suivant la grille ci-dessous :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	16	1

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le résultat de la Finale par équipes.

La première équipe est qualifiée pour la Finale Nationale des Divisions Régionales (ou la suivante si la première est déjà en Division Nationale).

Nota : si nous atteignons 3000 licenciés nous avons la possibilité d'inscrire deux équipes en finale des DR.

Les Equipes

EQUIPES DN1

Arc Classique Hommes :
Arc Classique Femmes :

RENNES
RENNES

Arc à Poulies Hommes : Néant
Arc à Poulies Femmes : Néant

EQUIPES DN2

Arc Classique Hommes :

Néant

Arc Classique Femmes :

GUILERS

EQUIPES DR1

Les équipes ci-dessous pourront participer à la finale de DR1.

Toutefois, le nombre de **ces équipes peut augmenter avec les meilleures équipes** (jusqu'à **concurrence de 16 équipes maximum en CLH, 8 en CLF, 16 en COH et 4 en COF**), ayant participé à au moins une des deux premières compétitions citées ci-dessus (Tinténiac et Quimperlé).

Arc Classique		Arc à Poulies	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Chavagne	Brest	Dinan	Rennes
Guilers	Plourin les Morlaix	Logonna-Daoulas	
Liffré		Pleumeleuc	
Paimpol		Plourin les Morlaix	
Pleumeleuc		Querrien	
Quimperlé		Rennes	
Rennes 2		St Jacques de la Lande	
Riec sur Belon		St Jouan des Guérets	
St Aubin du Cormier		St Pol de Léon	
Tinténiac		Thorigné-Fouillard	
Vern / Seiche			

Archers non sélectionnables dans les équipes : (au 01 janvier 2008)

Ce tableau peut évoluer en fonction des transferts

CL H :

Rennes 2			
-----------------	--	--	--

CL F :

Rennes 2			
-----------------	--	--	--

Guilers 2	Anaïs Leneutre	Laurence Vandercamère	Justine Gréciet
------------------	----------------	-----------------------	-----------------

Division Régionale 2

La Division Régionale 2 permet aux clubs de se classer par Equipes au niveau de la Ligue de Bretagne.

A la suite des Championnat de Ligue (salle, 2 x 50 m et 2 x 70 m), il sera établi le classement général des équipes, sur les trois meilleures moyennes du club, issues des catégories cadets à super-vétérans.

Pour rentrer dans le classement d'une discipline, il faut avoir 3 scores qualificatifs.

Les clubs ou compagnies ayant une équipe en Division Nationale 1 ou 2, peuvent être classée en Division Régionale 2, mais sans les 3 meilleurs archers de la saison précédente au classement individuel de tir olympique.

Les clubs ou compagnies ayant une équipe en D.R 1, peuvent être classé en D.R. 2, mais sans les trois meilleures moyennes du club.

La règle fédérale relative aux transferts doit être respectée.

La Division Régionale 2 est ouverte à une seule équipe par club.

Les classements suivants établis sur les trois meilleures moyennes du club, jusqu'aux Championnats de Ligue inclus, sont pris en compte pour le classement final :

- Le Classement de la saison de tir en Salle à l'issue du Championnat de France.
- Le Classement de la saison de tir 2 x 50 m à l'issue du Championnat de Ligue.
- Le Classement de la saison de tir 2 x 70 m à l'issue du Championnat de Ligue.

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le classement du tir 2 x 70 m.

Les deux premières équipes montent en DR 1.

L'attribution des points se fait suivant la grille ci-dessous :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	16	1

Division Régionale 3

Ouvert dans toutes les catégories, si plus de 20 équipes en D.R. 2, Règlement Idem à la D.R. 2

Divisions Régionales JEUNES

Les Divisions Régionales Jeunes Arc Classique permettent d'amener progressivement les jeunes Bretons vers le 2 x 70 m et de se classer par Equipes Jeunes au niveau de la Ligue de Bretagne.

A la suite des Championnat de Ligue (salle, 2 x 50 m et 2 x 70 m), il sera établi le classement général des équipes, sur les trois meilleures moyennes du club, issues des catégories benjamins à juniors.

Pour rentrer dans le classement d'une discipline, il faut avoir 3 scores qualificatifs.

La Division Régionale 1 est ouverte à une seule équipe par club.

Il y aura un classement Jeunes Garçons et un classement Jeunes Filles.

La règle fédérale relative aux transferts doit être respectée.

Les classements suivants établis sur les trois meilleures moyennes du club, **jusqu'aux Championnats de Ligue inclus**, sont pris en compte pour le classement final :

- Le Classement de la saison de tir en Salle à l'issue du Championnat de France.
- Le Classement de la saison de tir 2 x 50 m à l'issue du Championnat de Ligue.
- Le Classement de la saison de tir 2 x 70 m à l'issue du Championnat de Ligue.

Le calcul des points se fait sur le total des trois classements.

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées par le classement du tir 2 x 70 m.

L'attribution des points se fait suivant la grille ci-dessous :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	40	5	24	9	12	13	4
2	36	6	21	10	10	14	3
3	32	7	18	11	8	15	2
4	28	8	15	12	6	16	1

EQUIPES DR1 ARC CLASSIQUE JEUNES GARCONS

Chavagne	Cesson-Sévigné	Cléguérec	Fréhel
Guilers	Logonna-Daoulas	Pontivy	Quimperlé
Pleumeleuc	Plogastel St Germain	Querrien	Rennes
Riec / Belon	St Agathon	St Aubin du Cormier	St Malo 1ère

EQUIPES DR1 ARC CLASSIQUE JEUNES FILLES

Tableau ouvert à toutes les équipes pouvant se classer suivant les conditions citées plus haut

CHAMPIONNAT DE LIGUE JEUNES

(par équipes et Individuel)

à Thorigné-Fouillard le 25 janvier 2008

Afin de continuer à suivre notre logique sportive par équipes chez les jeunes, les modalités de sélection pour le Championnat de Ligue Jeunes sont modifiées.

SELECTIONS :

Seront sélectionnés en priorité :

Equipes Garçons : les 16 premières équipes au classement ligue
Equipes Filles : les 4 premières équipes au classement ligue

Les équipes seront classées sur le total des trois meilleures moyennes de leurs archers au classement national **arrêté au 21 janvier 2008**.

Attention, pour rentrer dans le tableau sélectif, les archers devront avoir **trois scores qualificatifs**.

TIR PAR EQUIPES :

Tirs sur blasons tri-spot de 60 cm pour tous
Garçons : 4 poules de 4 équipes
Filles : 1 poule de 4 équipes

INDIVIDUELS :

Les places restantes seront destinées aux archers individuels sur la base d'un tableau qui sera communiqué début janvier.

INSCRIPTIONS :

Des équipes auprès de Raymond Le Gallou pour le **12 janvier** en précisant le nombre d'archers de l'équipe (3 ou 4).

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES *

à LOUDEAC le 17 février 2008

***(concours qualificatif au championnat de France individuel)**

Le Championnat de Ligue par Equipes est ouvert à une seule équipe de même arme par club.

Equipes SHCL, SFCL, SHCO et SFCO

Une équipe de 3 à 4 archers, constituée de **cadets, juniors, seniors, vétérans ou super vétérans**.

Equipes Bare-Bow

Une équipe de 3 à 4 archers qui peut être mixte. Pas de limitation de catégories

SELECTIONS :

Les équipes seront sélectionnées sur le total des trois meilleures moyennes de leurs archers au classement national **arrêté au 04 février 2008**.

Attention, pour rentrer dans le tableau sélectif, les archers devront avoir **trois scores qualificatifs**.

QUALIFICATIONS :

CL H :	8 équipes	CL F :	4 équipes**
CO H :	8 équipes	CO F :	3 équipes
BB :	4 équipes**		

** éventuellement 6 équipes, si il reste de la place.

TABLEAU PAR EQUIPES :

ARC CLASSIQUE HOMMES	8 équipes	2 poules de 4	8 cibles
ARC CLASSIQUE FEMMES	4 équipes	1 poule de 4	2 cibles
ARC A POULIES HOMMES	8 équipes	2 poules de 4	8 cibles
ARC A POULIES FEMMES	3 équipes	1 poule de 3	1 cible
ARC NU	4 équipes	1 poule de 4	2 cibles

INSCRIPTIONS :

Auprès de Jean-Pierre Lalouer pour le **06 février** en précisant le nombre d'archers de l'équipe (3 ou 4)